

2 Politique

Tribune libre

"Billet retour" sur le discours du chef de l'Etat aux vœux de la presse

Par Samuel Ngoua Ngou & Alexis Mengue m'Oye

Libreville/Gabon

DANS l'effervescence des réjouissances consécutives à l'avènement de la nouvelle année et des cérémonies de présentation des vœux y relatives, peu de personnes ont prêté toute l'attention requise aux propos du président de la République, chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, à travers ses réponses aux professionnels de la Presse et des médias. Il nous semble fort utile, près d'un mois après, de revenir sur quelques aspects saillants de ses propos, pour mettre en évidence leur profondeur.

Au représentant de la presse, Stéphane Nguema, le Chef de l'Etat a affirmé, entre autres : «... Vous ferez avec moi – encore une fois – ce triste constat : bon nombre de médias hélas, ne cessent malgré les différents appels à la retenue, de véhiculer à travers les colonnes de leurs publications, les ondes de leurs radios et les images de leurs programmes, des fausses nouvelles – les fameuses fake news –, ainsi que des messages de haine et de division entre les filles et les fils de cette Nation, notre Nation ! Cette attitude qui ne nous grandit pas, et qui n'honore point la profession de journaliste, met en péril chaque jour un peu plus, la cohésion sociale et l'esprit du « vivre ensemble » que nos prédécesseurs se sont donnés tant de mal à bâtir.

Tout ceci bien que regrettable, traduit selon moi une véritable liberté d'expression dans notre pays, gage de notre démocratie, contrairement à ce que certains parmi nous veulent faire croire. Pour sûr, le Gabon est un pays de liberté d'expression. C'est une réalité incontestable, en dépit des caricatures faites ça et là.

La dépénalisation du délit de presse contenu dans l'actuel code de la communication, et qui fait aujourd'hui l'objet de polémiques, en est la preuve.

Les notions d'éthique et de déontologie devraient être les leitmotivs de votre engagement lors de l'accomplissement de votre mission qui est celle d'informer, de renseigner, de décrypter, d'expliquer...»

Les «bonnes âmes et les esprits bienveillants» ont perçu à travers ces propos présidentiels une menace à peine voilée ou, à tout le moins, une vaine tentative de faire taire les journalistes sur des aspects, à leurs yeux gênants, touchant à la gouvernance du pays. Ils ont également perçu ou conçu un lien entre les termes de ce discours et les effets de la longue contestation par l'Opposition du résultat définitif de la dernière élection présidentielle ; plusieurs de leurs objections et réactions du reste ressassées et relayées avec insistance par la presse comme par les médias qui lui sont acquis, sans oublier l'écho retentissant orchestré, non sans habileté, par des organisations « impartiales » d'une société civile politisée à l'envie. Ils usent de la provocation, exercice

fréquent sous les tropiques, pour pousser à la faute nos dirigeants, tant il est vrai que « *chaque personne qui vit dans l'indépendance de l'Etat de nature, ayant, aussi bien que le Corps d'une Société civile, un droit naturel et incontestable de se défendre contre les insultes d'un injuste Agresseur, et de maintenir par la force l'usage de ses droits, lorsque les autres y donnent quelque atteinte, et qu'ils refusent de lui rendre (ou de lui reconnaître) ce qui lui est dû...* ».

Et pourtant, à y regarder de près, il n'y a rien de tel. En vérité, assumant pleinement son rôle de protecteur et de promoteur de la cohésion nationale, le chef de l'Etat a mis le doigt sur des thématiques essentielles : celles qui déterminent notre vivre-ensemble harmonieux, protègent la dignité de chacun et conditionnent le respect des institutions républicaines. À ce titre, leur portée va bien au-delà des positionnements politiques convenus et des intérêts individuels et / ou circonstanciels. C'est surtout parce que, dans sa posture de gérant de notre destin collectif, il a plus que quiconque conscience de ce que l'« *une des aspirations les plus profondes de l'Homme (et davantage de tout homme d'Etat) a toujours été de réglementer les activités du groupe social auquel il appartient* ».

En effet, pour la plupart des titres de la presse favorable à l'Opposition tout comme pour celle qui en a la réputation, il n'y a plus de limite aux injures et autres qualificatifs dégradants et dénigrants dès qu'il s'agit du président de la République, des membres du gouvernement dont le premier d'entre eux, des responsables d'Institutions constitutionnelles, sans épargner les membres de leurs familles respectives. D'ailleurs, cet opprobre n'épargne point certains des principaux collaborateurs du président de la République, et d'autres hauts responsables d'Administrations ou d'Institutions.

En cette matière, tout se passe comme si l'injure et la provocation permanentes sont devenues le fil d'Ariane de leur ligne éditoriale ; celles sans lesquelles le contenu de leurs journaux se précipieraient aux yeux de leurs clientèles et qui cristalliseraient leur encre à tout jamais dans une Opposition à laquelle tout est permis, et qui, finalement, fixent l'horizon invisible de sa prise du pouvoir. Celles aussi que réclameraient leurs mandants, amis ou complices intérieurs et extérieurs, pour leur donner l'occasion d'agir dans le sens de l'accomplissement du message contenu dans leurs urnes secrètes ou fictives en août 2016.

L'expérience nous montre pourtant que même dans les cas de pays plus développés, où la démocratie pluraliste est une pratique (très) ancienne et l'alternance au sommet de l'Etat courante au point de ne plus y constituer un événement, ce type de positionnement éditorialiste, parce que pouvant être mortifère et destructeur, est systématiquement dénoncé et condamné par tous. Et, à plus forte raison, combien devrait-il l'être dans un pays

comme le nôtre où l'essentiel est encore fragile. La plus flagrante différence entre ces pays et nous réside dans le fait qu'il y a fort longtemps qu'ils ont compris que « *... les hommes (avaient) entre eux une règle de vie pareille et commune qu'enseigne la raison : ... unis les uns aux autres par la sympathie et un bon vouloir naturel, ils le sont aussi par les liens du droit* ».

Pour mémoire, faut-il rappeler à cet égard la charge de François Mitterrand, dirigée contre une presse de même type, lorsqu'en hommage à son ancien Premier ministre Pierre Bérégovoy, qui s'était donné la mort quelques jours auparavant à cause d'un indigne lynchage médiatique, il déclara à Nevers, en pleine célébration culturelle de circonstance : « *Toutes les explications du monde ne justifieront pas que l'on ait pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme et finalement sa vie au prix d'un double manquement de ses accusateurs aux lois fondamentales de notre République, celles qui protègent la dignité et la liberté de chacun d'entre nous* ».

La commission d'articles, d'attitudes et d'actes qui mettent à mal le socle de nos Institutions républicaines et la cohésion ou la préservation de notre tissu social n'a et n'aura pas de conséquences désastreuses qu'uniquement pendant la présidence d'Ali Bongo Ondimba. Le savent-ils ? En effet, qui, demain, une fois que la fonction aura été vidée de sa mystique (c'est-à-dire de sa majesté), débarrassée de sa force dissuasive et de sa représentation sacrée, de tout prestige et de l'image du commandeur, empêchera de traiter le futur président de la République, quel qu'il sera, plus durement, avec plus d'outrances et d'outrages ? En termes plus simplifiés : n'est-il pas plus sage de la part de tout prétendant au « trône » de lui accorder (au trône) toute la considération motivant son ambition ou même sa convoitise ? Comme ces mots d'un grand juriste et homme d'Etat romain sont justes et bien d'actualité de nos jours : « *... quiconque sait obéir paraît digne de commander un jour* » ! Il y a pourtant, là-dessus, depuis des siècles bien avant nous, des maximes suffisamment élémentaires pour être sues et assimilées par tous ; par exemple : « *qu'il ne faut jamais faire du mal ni causer du dommage à personne injustement ; que chacun doit exercer envers autrui les Devoirs de l'Humanité ; et qu'il faut surtout faire de son pur mouvement ce à quoi l'on s'est engagé par quelque Convention. Lorsque les Hommes pratiquent ces Devoirs les uns envers les autres, c'est ce que l'on appelle Paix ; qui est le plus conforme à la Nature Humaine, le plus capable de la conserver, et celui dont l'établissement et le maintien est le but principal de la Loi Naturelle* ». Cette leçon de vie en communauté peut se conclure en ces termes : « *Rien n'est plus conforme à la Loi Naturelle, que de vivre ensemble paisiblement, et de se rendre de bonne grâce ce que l'on se doit les uns Les autres* ».

Les leaders de l'actuelle Opposition, enfin ou soudainement mus par une transfiguration paulienne collective sur la route de leur « Damas » à eux, ont pourtant de quoi s'inspirer dans leur quête nouvelle d'un pouvoir politique plus juste à l'égard de tous. Eux qui, pendant des décennies, au sommet de la gloire que leur conféraient des positions hégémoniques illimitées au sein du Parti Démocratique Gabonais (PDG) et au cœur de l'appareil d'Etat, n'avaient pour seuls repères à leurs excès hors normes et multiformes que l'indifférence aux souffrances du plus grand nombre, l'arrogance vertueuse, le mépris des lois, des règles et d'autrui, la suffisance et l'outrecuidance que suggéraient leurs fonctions et la « puissance illimitée » qu'ils en tiraient.

Ces femmes et ces hommes, parvenus aux heures de la sagesse présumée mais majestueusement rejetée, en sont aujourd'hui réduits à user de propos violents pour disqualifier la Cour Constitutionnelle. La même pour laquelle ils n'ont eu de mots suffisamment élogieux pour magnifier sa sagacité et sa compétence inattaquable lorsqu'ils étaient aux affaires. Ils l'affublent aujourd'hui du surnom de « *Tour de Pise* » qui ne pencherait que d'un seul côté » ; feignant par une mauvaise foi mal assumée d'ignorer qu'ils en ont été à la fois maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et réalisateurs (entrepreneurs), tout en occupant à « *Pise* » les quartiers et sites les plus enviables dans les zones les plus huppées. Sauf à comprendre qu'ils reconnaissent par cette attitude que sans cette Cour, ils n'auraient jamais eu les parcours et l'existence politiques dont ils se prévalent aujourd'hui. Eux et leurs soutiens voudraient tellement que ce très lourd passif ne leur soit pas rappelé, ni conté aux plus jeunes, pour continuer à fanfaronner, à tromper et à tromper... Hélas ! Il vaut mieux qu'ils sachent qu'il n'en sera rien de tel. C'est pourquoi nous avons plaisir à rappeler que l'actuel président de la République est un farouche défenseur de la démocratie qui n'a pas craint d'affronter les « démocrates-opposants » actuels mais également défenseurs invétérés du parti unique d'hier. Aussi aura-t-il créé, faute de mieux, les Rénovateurs dont la vocation première était de promouvoir – à défaut d'une autre faction politique – un créneau de contradiction au sein du PDG : les Rénovateurs s'opposaient alors aux Caciques-Défenseurs de la pensée unique, dont plusieurs constituent la tête de proue de l'Opposition actuelle. Et, déjà, comme si hier c'était aujourd'hui, ce sont donc presque les mêmes qu'il a dû combattre, tant se persuadait-on à l'époque qu'il était inimaginable d'oser penser autrement que selon la norme dirigiste... Visualisez aujourd'hui, pour vous en convaincre, une photo de famille de l'actuelle Opposition et comptez les anciens dinosaures du PDG !!!

De plus, Ali Bongo Ondimba a-t-il participé au choix parlementaire du vote à un tour unique

aux élections présidentielle et législatives, au motif-prétexte du coût exorbitant des élections à deux tours à une période où notre pays se portait mieux qu'aujourd'hui sur les plans économique et financier ? qui a fait sauter comme un bouchon du meilleur champagne le verrou de la limitation du nombre de mandats présidentiels et la limitation de l'âge à soixante dix (70) ans pour en être candidat ? qui a voté les lois régissant la Cour constitutionnelle et placé ses décisions et avis hors de portée de toute révision... ?

De toute évidence, à ces questions comme à bien d'autres du même ordre, la réponse est invariablement NON. Qui d'autre se réclame de ce « non » avec le président Ali Bongo Ondimba parmi les leaders et bailleurs de fonds de l'Opposition actuelle ? Bien peu d'entre eux, et ce n'est point le très respectable président Jules Bourdes Ogoouguende qui nous contredirait sur nos convictions et expériences à ce sujet ; lui qui, pourtant président PDG de l'Assemblée Nationale, avait attiré - mais bien vainement - l'attention de l'hémicycle sur la monstruosité ainsi en gestation, s'agissant des pouvoirs dévolus à la Cour constitutionnelle et à son président.

Notre pays, face à l'acuité de la crise multiforme qu'il traverse, a besoin d'une franche et énergique volonté de tous ses enfants pour affronter les défis de l'heure qui sont nombreux et connus : mieux éduquer, soigner, circuler, investir... : toutes choses que le président Ali Bongo Ondimba désigne par l'Émergence du pays. Inspirons-nous là-dessus de l'expérience de la Rome antique dont on a souligné qu'« *... ailleurs il y a eu surtout des individus qui ont, chacun, doté leur cité d'institutions et de lois, tandis qu'à Rome l'Etat s'est constitué, non par le génie d'un seul, mais par une sorte de génie commun à plusieurs citoyens* ». Si dans l'Antiquité ils y sont parvenus, nous en sommes tout autant capables de bâtir, ensemble, dans la concorde que prône la Concorde, notre Nation, le Gabon. Il ne nous manque, semble-t-il, que de le vouloir franchement.

Dans le cas où, pour certains contemporains, le temps qui s'écoule constituerait un obstacle pour trouver une photo ou des témoins oculaires de cette l'époque, il suffirait de se (re)plonger dans « Réponse à une imposture », le livre instructif à tous égards d'André Mba Obame – dont personne n'a jamais démenti ou contesté jusqu'à aujourd'hui la véracité des faits relatés - pour vérifier si nos allégations sont en deçà d'une petite partie de qu'il en savait et en a publiquement dit.

* Enseignant et syndicaliste, Conseiller politique du président de la République, chef de l'Etat & Professeur des Universités, Conseiller politique du président de la République, chef de l'Etat.